

**COMMISSION : LES VALEURS RÉPUBLICAINES**1. CITOYENNETÉ

Elle implique le respect des lois républicaines et de l'autre au sein de la collectivité (surtout l'école) pour devenir citoyen du monde.

Pour cela il est nécessaire de

- rappeler les lois (les droits, les devoirs).
- restaurer l'autorité de tous les types de personnels, l'autorité ne provient que des adultes mais le respect est mutuel.

2. LAÏCITÉ

Fermeté sur les principes : pas de signes religieux ostentatoires quels qu'ils soient. Il faut une loi pour mettre fin au laxisme politique.

3. SERVICE PUBLIC

- Pas de gratuité totale pour impliquer et responsabiliser les familles.
- Il faut faire payer les parents pour les dégradations, on évitera ainsi l'effet « consommateur ».
- On devait publier le coût des dégradations dans les établissements scolaires et montrer ce qu'on aurait pu faire avec l'argent gaspillé pour la remise en état (Cafétéria ...)

4. ÉGALITÉ DES CHANCES

Il faut

- réinstaurer le pouvoir de décision des enseignants pour empêcher les passages abusifs dans la classe supérieure.
- revaloriser les filières techniques et le baccalauréat professionnel. - assurer un SMIC culturel (fin de collège)
- des ponts de « rattrapage » pour les élèves en difficulté
- > Orientation possible dès la 5<sup>e</sup>.
- > Orientation en fin de 3<sup>e</sup> ou en fin de 2<sup>e</sup> sans désavantage pour les élèves de 2<sup>e</sup>.

5. MIXITÉ

Il faut réaffirmer les principes de mixité et donner les moyens éducatifs pour les gérer.

6. SAVOIRS

Il faut

- privilégier le français, première raison de l'échec scolaire.
- rétablir l'enseignement de base en primaire en minimisant le superflu (ordinateur, activités ludiques)
- recentrer l'enseignement sur les fondamentaux en donnant des moyens aux instituteurs (moins d'élèves)
  - privilégier les enfants d'origine étrangère défavorisés dès le départ par des structures adaptées.

**Débat national sur l'avenir de l'école**  
**Domaine : Définir les missions de l'école**  
**Sujet n°07**

---

***Comment améliorer la reconnaissance et l'organisation de la voie professionnelle ?*** Éléments de réponse suite à la réunion en commission du mercredi 10 décembre 2003.

- En incitant davantage les professeurs principaux des collèges à venir connaître toutes les différentes formations possibles du bassin de formations,
- Voire en leur donnant l'opportunité de suivre des stages de formation à ces différents métiers.
- En développant les partenariats conventionnés collèges / lycées pour permettre au maximum de collégiens de connaître durant plusieurs séances imposées, les différents métiers proposés et leurs débouchés.
- En favorisant les possibilités de formations « continues » pour les personnes déjà « sorties » du système de la formation initiale. (en fonction de la motivation réelle, de la détermination,...)
  
- En envisageant une campagne nationale d'information visant à valoriser les professions dites « manuelles ». Aussi en rappelant le nécessaire équilibre dans une société entre « la tête et les jambes » (le patrimoine historique (Tour Eiffel, Mont Saint Michel, ...) n'est-il pas né des mains des ouvriers et des artisans ?)
  
- Lycée Frédéric Fays - 69100 Villeurbanne - Académie de Lyon
  
- **Débat national sur l'avenir de l'école**  
**Domaine : Faire réussir les élèves**  
**Sujet n°15**

---

***Comment lutter efficacement contre la violence et les incivilités***  
? Éléments de réponse suite à la réunion en commission du mercredi 10 décembre 2003.

1. *Comment l'école doit-elle faire face à la difficulté de certains parents à éduquer leurs enfants ?*

- En rappelant clairement et constamment aux parents, même en difficulté, leur rôle premier dans l'éducation de leurs enfants, et aussi en soutenant et en relayant cette autorité.
- En imposant parfois la présence des parents à certains événements ou occasions (Inscriptions, récupérations des bulletins, retours suite à une exclusion, ...), sans quoi des sanctions doivent être véritablement appliquées.
- En laissant les chefs d'établissement rappeler à tous (Parents, élèves, professeurs, ...), les règles de vie de l'établissement dès le début de l'année, et leurs sanctions pour non respect de celles-ci.

2. *Faut-il renforcer l'autorité des enseignants et l'encadrement des élèves ?*

- Oui, mais aussi de chaque personnel de l'établissement (Personnel ATOSS, ...) qui doit pouvoir exercer raisonnablement son autorité en coopération avec les autres membres de l'établissement pour faire appliquer des règles préalablement définies.
- Oui, mais les règles élémentaires du savoir vivre doivent être absolument appliquées par tous. (Élèves, enseignants, personnels, ...)

- *Quelles sont les sanctions efficaces ?*

3. Celles qui sont immédiates, appliquées, adaptées et si possible progressives.

- Celles qui étant écrites, peuvent laisser « trace » dans un dossier qui « suit l'élève ».
- Celles, aussi, qui sont le résultat d'un travail de collaboration de l'équipe éducative.
- Celles dites « scolaires » en rapport avec le manque de travail.
- Celles données pour mauvais comportements ou mauvaises attitudes, pour non respect de certaines règles de base ayant trait au « savoir vivre » (présenter obligatoirement son carnet de correspondance à l'entrée en cours, laisser compléter son carnet à points lorsque l'enseignant ou tout autre personne de l'établissement l'estime nécessaire, accomplir les travaux d'intérêt général, se comporter proprement en parole et en acte, être ponctuel, ...).
- Celles qui vont venir « gêner » l'élève dans ses habitudes (les retenues, les travaux d'intérêt général et l'internat ont encore beaucoup de vertus), tout en espérant quelles le responsabiliseront.

4. *De qui a-t-on besoin en priorité pour lutter contre la violence et les incivilités ?*

- Du CPE.
- Des parents.
- De tous les autres personnels du domaine social et de la cité scolaire.

5. *Comment transmettre aux enfants plus efficacement, dès le primaire, les règles de vie en commun, et parvenir à développer le respect et la maîtrise de soi ?*
- Exiger le calme, ensuite travailler.
  - Autoriser les discussions encadrées uniquement à certains moments.
6. *Quels aménagements dans les relations entre parents et professeurs permettraient de lutter plus efficacement contre les incivilités ?*
- Privilégier les contacts téléphoniques ou les rencontres informelles parents-professeurs en dehors des réunions organisées.
  - Obliger les rencontres.
  - Favoriser les visites d'observations des parents, à tour de rôle, dans les établissements.

Lycée Frédéric Fays - 69100 Villeurbanne - Académie de Lyon